

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53

N°184

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 45

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 3 DÉCEMBRE 2020

**L'AN deux mille vingt, le 03 décembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 27 novembre 2020, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, GILLY Jean Paul, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : BUTT Zishan.

Représentés par :

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Gilbert FAUCHEUX

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Monsieur Franck LE ROY

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

---

Secrétaire de séance : Monsieur Hadji-Gavrill

---

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de la Petite Enfance/

**OBJET : Signature de la convention d'Objectifs et de Moyens entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association Institut d'Education et des Pratiques Citoyennes (IEPC) concernant le multi accueil SCOUBIDOU situé 8 rue Paul Bert - 93300 AUBERVILLIERS (2021 - 2024)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 59 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;

VU la circulaire du Premier ministre n° 5811-SG du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

Vu le projet de Convention d'Objectifs et de Moyens entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association Institut d'Education et des Pratiques Citoyennes concernant le multi accueil SCOUBIDOU situé 8 rue Paul Bert – 93300 AUBERVILLIERS (2021 - 2024) ;

Vu le budget communal ;

Considérant l'intérêt du multi-accueil SCOUBIDOU géré par l'IEPC, la qualité du service rendu aux enfants et à leur famille et la nécessité de soutenir l'association ;

Adoption à l'unanimité par 52 pour

**DELIBERE :**

**AUTORISE** le Maire à signer la Convention d'Objectifs et de Moyens entre la commune d'Aubervilliers et l'Association Institut d'Education et des Pratiques Citoyennes (IEPC) concernant le multi accueil SCOUBIDOU situé 8 rue Paul Bert – 93300 AUBERVILLIERS (2021 - 2024).

**FIXE** la subvention allouée par la Commune, en 2021 à 350 000€. Le montant annuel est calculé sur la base des éléments suivant :

7 000€ (forfaits) x 50 berceaux = 350 000€

**DIT QUE** la subvention allouée par la ville sera inscrite au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	code dispositif
903	65	6574	64	IEPC

**Reçue en préfecture le : 10/12/20**  
**Accusé en préfecture :**  
**93-219300019-20201203-lmc118000-CC-1-1**  
**Publiée le : 10/12/20**  
**Certifiée exécutoire : 10/12/20**

Le Maire,

Karine FRANÇLET



